



Ville d'Ath  
Val de Dendre

Département du Développement territorial  
Aménagement du Territoire - Urbanisme  
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80  
F. 068 68 10 89  
urba@ath.be - www.ath.be

## URBANISME

# AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

**Le terrain concerné est situé** Rue Isidore Hoton, 19 à 7800 Ath et cadastré 1e division, section B n°807G105.

**Le projet consiste à** démolir un hangar, reconstruire 5 garages avec espace de rangement et aménager des places de parking.

**et présente les caractéristiques suivantes** : D.IV.5 : Ecart au contenu à valeur indicative d'un guide régional d'urbanisme (toiture plate et matériaux (toiture de type bitumineux et parement en bardage métallique).

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale, Service Urbanisme, au centre administratif sis Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath.

- du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00,
- le mardi jusque 20h (le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service urbanisme, téléphone : 068/68 10 80, mail : [urba@ath.be](mailto:urba@ath.be)).

**Des explications peuvent également être obtenues par téléphone ou par courriel à l'adresse [urba@ath.be](mailto:urba@ath.be).**

**Une partie du dossier est disponible sur le site internet [www.ath.be](http://www.ath.be)**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. Bataille, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme au 068/68 10 80, dont le bureau se trouve au Centre Administratif, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 25/11/2022 au 09/12/2022 au Collège communal :**

–par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Ath, Service urbanisme, Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;

–par courrier électronique à l'adresse suivante : [urba@ath.be](mailto:urba@ath.be)

Ath, le 18/11/2022

Le Directeur général

Bruno BOËL

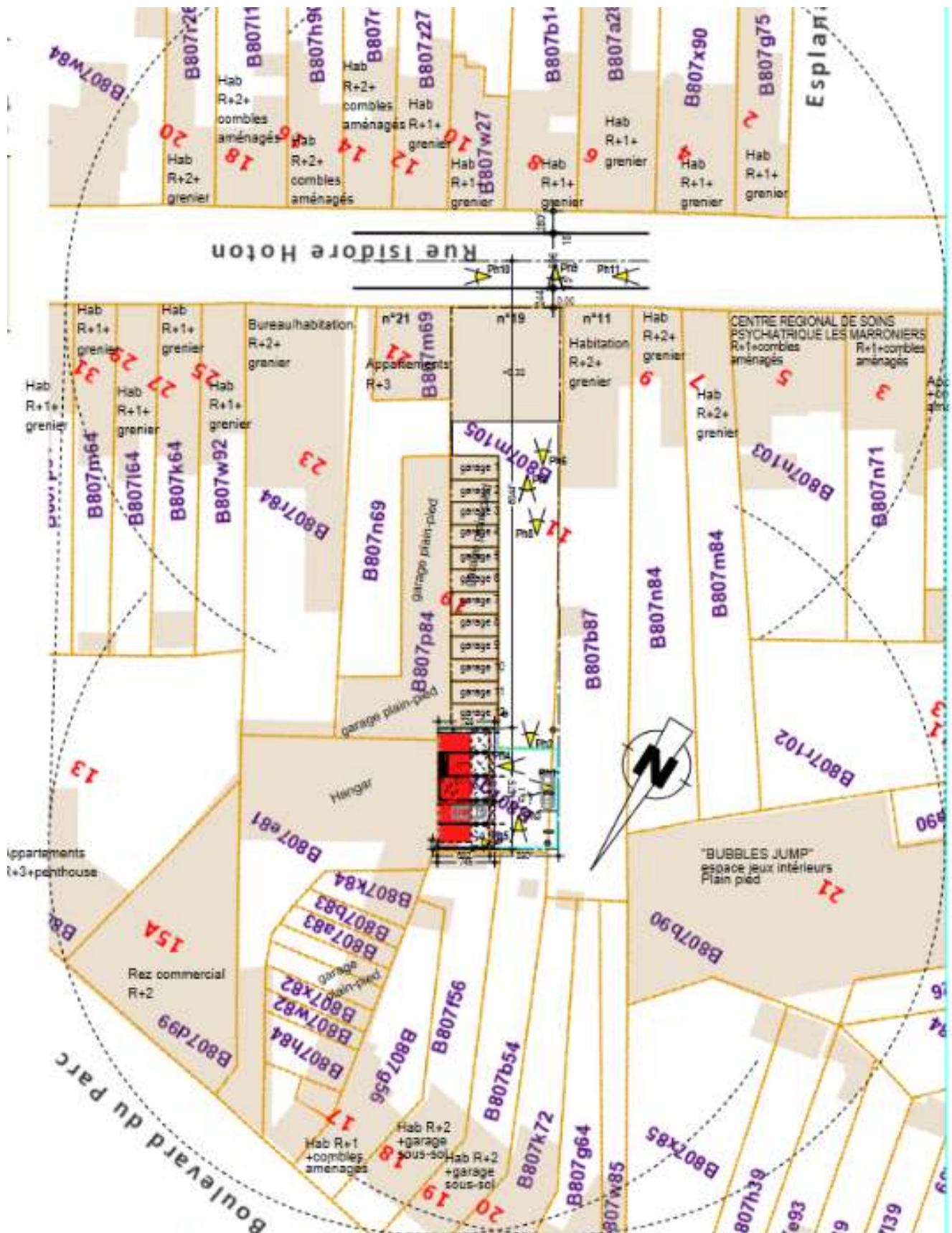
Le Bourgmestre

Bruno LEFEBVRE



Wallonie

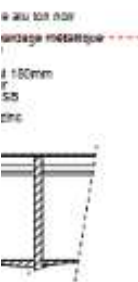
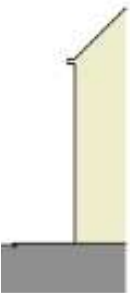
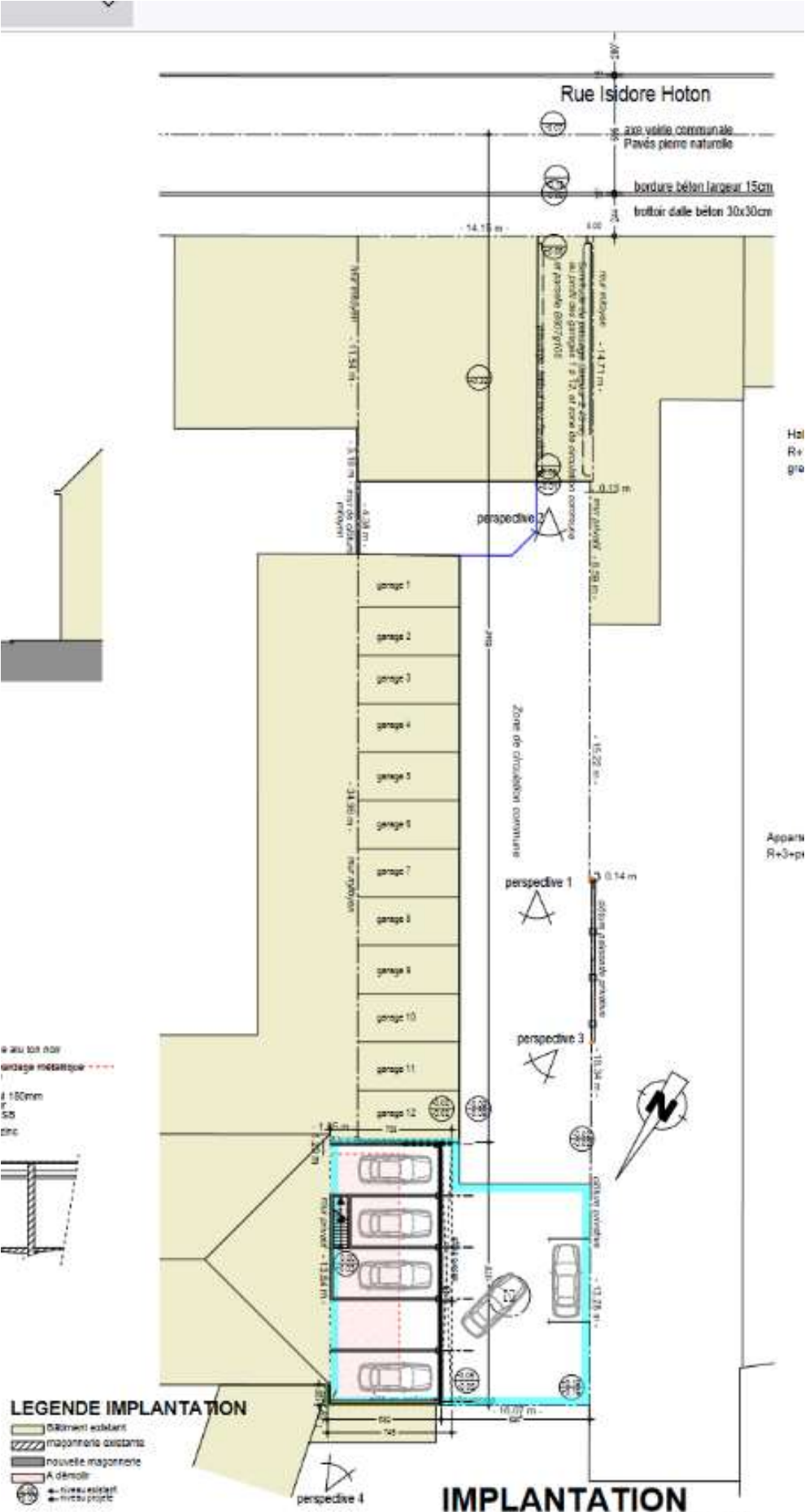




# CONTEXTE URBANISTIQUE

Hab R+1  
+combles  
amenages

ech1/500



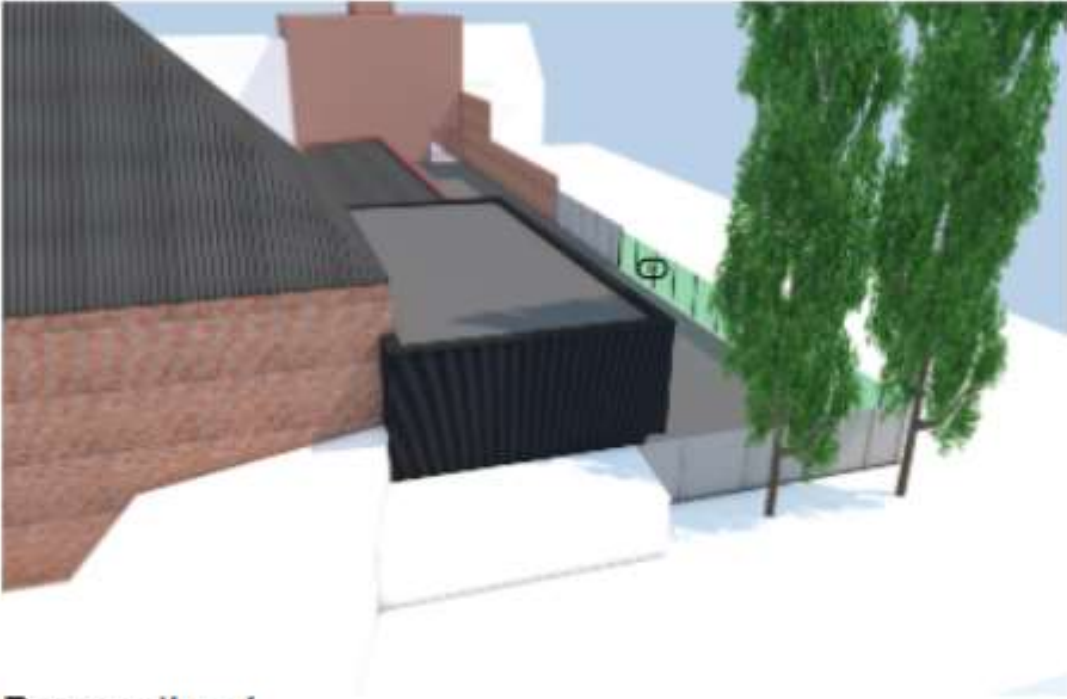
**LEGENDE IMPLANTATION**

- bâtiment existant
- maçonnerie existante
- nouvelle maçonnerie
- A démolir
- niveau existant
- niveau projeté

**IMPLANTATION**  
ech1/200







Perspective 4



Perspective 3



Perspective 2



Perspective 1 (projet)